

RÉPONSE – R 165 A – 22.11

Réponse du Conseil administratif à la résolution R 165 – 16.10

déposée par Madame Monique MATTENBERGER, Messieurs Xavier CHILLIER et Martin STAUB,
Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

SOUTENONS LA PRESSE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

À la suite du vote, par votre Conseil, de la résolution susmentionnée, qui déclarait ceci :

- 1 soutenir une presse locale forte et à même de jouer son rôle de quatrième pouvoir ;
- 2 s'opposer aux licenciements effectués par Tamedia au sein de la Tribune de Genève ;
- 3 en appeler aux autorités municipales et cantonales pour qu'elles fassent pression sur Tamedia afin que cette dernière revienne sur sa décision de licenciements,

cette dernière a été envoyée en son temps au Conseil d'État, de même qu'à Tamedia, en précisant que le Conseil administratif soutenait pleinement cette démarche.

La résolution R 165 – 16.10 est ainsi close.

Gian-Reto AGRAMUNT
Maire

Vernier, le 15 novembre 2022 / th. 060016

